

BULLETIN D'INFORMATION DE LA VILLE DE SELONCOURT

ÉDITO

Mme Irène Tharin a été victime d'un AVC jeudi 5 mars 2015 à l'issue d'une réunion de travail à laquelle elle participait à PMA.

Hospitalisée à Montbéliard en début de soirée, Irène Tharin a été transférée au CHU de Besançon dans la matinée du vendredi 6 mars.

Après avoir passé les examens complémentaires adéquats, une intervention chirurgicale a été décidée et réalisée avec succès en fin d'après-midi, les résultats étant, selon les praticiens, considérés comme très satisfaisants.

Irène Tharin affronte cette épreuve avec le courage que nous lui connaissons ; elle doit désormais observer une période de repos complet.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Irène Tharin remercie toutes les personnes lui ayant adressé des témoignages de sympathie et d'amitié, témoignages transmis par sa famille et auxquels elle a été très sensible.

Conformément à la Loi, « *en cas d'absence, de suspension, de révocation ou de tout autre empêchement, le Maire est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions, par un Adjoint dans l'ordre des nominations...* ».

Il me revient donc d'assurer cette mission que je m'efforcerai d'accomplir pour le bien et à la satisfaction de tous.



**Le Premier Adjoint,
Daniel BUCHWALDER**

Directeur de la publication : Irène THARIN
Responsable de la communication : René RIGOULOT
Conception et réalisation :
ALINÉA - DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66
Impression ESTIMPRIM
N° de licences :
1-1005900 / 1-1005903 / 2-1005902 / 3-1005901

ACTUALITÉ

A propos d'un bâtiment communal...



Le bâtiment du 4 rue d'Audincourt suscite des interrogations depuis quelques semaines de la part de ses principaux occupants, les Amis du Vieux Seloncourt, dont on connaît et apprécie l'action aux multiples facettes : préservation du patrimoine communal, organisation d'expositions traitant du passé industriel, des fêtes, des coutumes... de l'histoire de notre cité. Cette Association dispose, dans le même bâtiment, d'un espace baptisé du nom de Charles Kieffer, l'un de ses fondateurs, espace destiné et réservé à l'exposition de différents objets ou pièces présentant un intérêt historique et culturel certain... dont une collection remarquable de pendules. Il convient donc de souligner l'investissement de la Ville en faveur de l'Association à laquelle elle porte de façon générale une attention bienveillante, en particulier par rapport à la constitution comme à la gestion ou l'entretien de la collection précitée.

Les Amis du Vieux Seloncourt, souhaitant faire le point quant à l'avenir de leur Association et des activités menées ou autres projets, ont été reçus en Mairie en février. Lors de la rencontre, Madame le Maire a clairement annoncé aux Membres composant la délégation que, compte tenu de la période d'austérité que toutes les communes connaissent, il convenait de rechercher et faire des économies ; pour cette raison, la Ville a décidé de mettre un terme à l'enrichissement de la collection de pendules sur les fonds municipaux.

Toutefois, **la vente de la collection n'a jamais été annoncée**. Néanmoins, lors de l'entretien, des pistes, des moyens de faire connaître plus largement et dans de meilleures conditions le « trésor » protégé par les Amis du Vieux Seloncourt ont été évoqués, comme par exemple le prêt périodique à des Musées de la Région.

Quant à la récupération par la Ville du bâtiment occupé en vue de le démolir, **aucune annonce n'a été faite par les Elus**.

Certes, ces derniers connaissent « l'appétit » des Amis du Vieux Seloncourt en termes de besoins et d'occupation de locaux. Chacun sait, par exemple, leur intérêt non dissimulé pour le bâtiment Péronne construit au bord du Gland, à proximité du Centre Culturel et du Parc de la Panse. Cet ancien site industriel, symbole du passé, a été acquis par la Ville en 1999. Il nécessiterait, au vu de son état actuel, une réhabilitation complète : murs, ouvertures, toiture, mais aussi à l'intérieur deux niveaux de 125 m² chacun. Pour cela, une étude a déjà été faite en 2009 : le coût de cette réhabilitation, actualisé, est aujourd'hui de l'ordre de 600.000 € ! Dans le contexte économique que nous connaissons, chacun comprendra aisément que la concrétisation d'un tel projet ne soit pas forcément une priorité mais passe obligatoirement par la recherche de partenaires et l'obtention de financements extérieurs. Le 20 mars, les Elus ont à nouveau reçu les Membres du Bureau des AVS : un accord leur a été confirmé pour constituer un groupe de réflexion épaulé par la Municipalité. Donc affaire à suivre...

EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE SELONCOURT AVENIR

Débats d'orientations budgétaires 2015

Ce débat a constitué le point fort de la réunion du Conseil municipal du 17 mars dernier. Par la voie de Daniel Buchwalder, le Groupe de la Majorité municipale a rappelé le contexte particulièrement contraint pour les finances des collectivités locales, avec des recettes qui stagnent ou diminuent, des charges qui s'alourdissent... et la tendance s'amplifie.

Même si, dans notre plan de mandat, nous avons retenu l'hypothèse d'une baisse des dotations de l'Etat, rien ne laissait présager celle qui nous est imposée, sans précédent par son ampleur et sa brutalité, à savoir 30% de réduction sur trois ans, soit 760.000 € en cumul sur les années 2014 à 2017 pour Seloncourt.

Afin de faire face à ces pertes de ressources et à des charges nouvelles, il faudra :

- d'une part demander, à contrecœur, un effort à nos concitoyens contribuables,
- d'autre part initier une baisse des dépenses la plus juste et la plus limitée possible.

L'évolution de chacun des taux d'imposition (+3%) à laquelle nous devons nous résoudre aura un impact d'environ 15 € par an pour un contribuable dont le montant de la cotisation est de l'ordre de 1.000 €.

Nous n'entrerons pas ici dans les prévisions chiffrées du budget primitif 2015 qui découlera des orientations présentées lors du débat. Rappelons cependant que nous avons fait le choix, les années passées, d'assumer une mise à niveau raisonnée en terme de qualité et de variété des services offerts sans en faire payer le prix fort à nos concitoyens. Nous avons bien conscience que cela ne pourrait continuer indéfiniment.

La situation étant encore plus critique que ce que nous pouvions imaginer, où trouver des moyens d'économie alors que nos dépenses par habitant sont déjà inférieures de 20% à celles de la moyenne nationale de la strate ?

Si nous voulons maintenir une fiscalité raisonnable, il est clair que nous devons réaliser des économies dans nos dépenses de fonctionnement et réduire nos investissements tout en nous efforçant de ne pas remettre en cause les services à la population.

A noter que, à l'issue du débat, le Groupe d'Opposition Seloncourt Energie Nouvelle a déclaré adhérer à nos propositions. Quant au Groupe SDS, tout en reconnaissant les difficultés soulignées, il ne partage pas les options que nous préconisons : c'est de bonne guerre, nous sommes habitués mais restons toutefois dans l'attente de propositions chiffrées !

Les Elus du Groupe Seloncourt Avenir

Irène THARIN, Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Michel GANZER, Maryline CHALOT, Jean-Claude PERROT, Catherine BLAISE, René RIGOULOT, Magali ZIETEK, Jean-Marc ROBERT, Christine STEINBACH, Michel LANOIX, Madeleine MAUFFREY, Jean FORESTI, Brigitte ALZINGRE, Alain STOESSEL, Catherine JACQUOT, Eric LANUSSE-CAZALE, Lysiane MABIRE, Mathieu GAGLIARDI, Jocelyne SMANIOTTO, Nicolas PIERGUIDI, Laurence DI-VANNI

Site internet : seloncourt-avenir.fr

EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION SELONCOURT DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

La gestion du patrimoine à SELONCOURT : des faits et des chiffres.

1. Le patrimoine communal est mis à mal :

- destruction des 136 et 138 rue Leclerc, sans étude préalable de réhabilitation ou construction,
- vente des ex-terrains de tennis et de l'école du Haut des Roches,
- abandon et donc délabrement du bâtiment Peronne,
- non gestion de la dépollution des terrains de la SCOP Wittmer,
- démolition du patrimoine industriel: la cheminée de l'ex-usine Meinen (Berne),
- démolition précipitée de la Patriote, sans réflexion préalable sur une possible autre destination.

2. Pas de vision à long terme :

- pour la deuxième fois, le bâtiment de la Poste est vendu, sans préemption ni réflexion élargie, alors que se profile l'urbanisation du stade,
- immobilisme inexplicable pour l'ex-immeuble Senger,
- terrain de la SCOP Wittmer non réhabilité malgré les événements qui l'ont concerné (incendie, projet de crèche...) alors qu'il était propriété communale depuis des années.

3. Des dépenses inutiles :

- 20 000€ pour dédommager le promoteur choisi par la mairie, de

n'avoir rien fait sur les terrains des 136 et 138 rue Leclerc,

- 24 000€ de frais induits par la stagnation du projet ex-SENGER,
- 45 000€ provisionnés au BS pour détruire la salle de la Patriote,
- 80 000€ provisionnés en 2015, d'aide à la société Les Mousquetaires-Intermarché pour un surcoût de dépollution du terrain, société dont le chiffre d'affaire en France est de 36 milliards d'€ en 2013 !

Soit plus de 150 000€ dépensés en pure perte pour cause d'absence de vision à long terme, à comparer avec la baisse des dotations de l'état, pour 2015, de 100 000€.

Une bonne gestion ? Nous ne le pensons pas. En tous les cas, certainement pas une gestion digne de plus de 25 ans d'expérience !

Le groupe **Seloncourt Dynamique et Solidaire**,
Christian Toitot, Béatrice Roch, Alain Savorgnano,
Sylvie Werny, Denis Tisserand.

Contact : sds@seloncourt.net

site internet : seloncourt.net

EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION SELONCOURT ÉNERGIE NOUVELLE

Voici déjà un an que les élections municipales ont eu lieu. Notre groupe Seloncourt Energie Nouvelle est représenté par un seul élu aux conseils municipaux de notre commune. Mais ce conseiller est le porte-parole d'un groupe très actif et représentatif qui assiste aux différentes commissions grâce aux membres élargis, aux manifestations patriotiques comme publiques et à tous les conseils municipaux. Nous sommes fiers de notre identité sans étiquette, les dernières élections nous confortent dans cette position et nous continuerons à respecter nos valeurs, à savoir être une opposition constructive, en sachant reconnaître les réalisations de qualité mais aussi en exprimant notre désaccord quand cela se justifie comme l'urbanisation du terrain de football par exemple.

Nous vous invitons à consulter et vous exprimer sur nos moyens de communication : sen25.canalblog.com, Facebook «Seloncourt Energie Nouvelle» ou sen25230@laposte.net

Jean-Pierre TREMBLIN et l'équipe Seloncourt Energie Nouvelle.

Les textes publiés ci-dessus le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Un Carnaval festif



Même si le fond de l'air restait frais, le Carnaval de Seloncourt, organisé par la Maison pour Tous, a bénéficié d'une météo plutôt clémente et propice à cette grande parade annuelle. Dès le début de l'après-midi, les enfants ont pu se faire maquiller dans le hall de la Salle polyvalente, le cortège se constituant ensuite sur la Place Croizat. Et le défilé put enfin démarrer au son entraînant des «Guggenmusik» venues de Suisse et des musiciens de la Fanfare de Vandoncourt, intercalés entre les nombreux chars préparés par le groupe Atelier Carnaval de la MPT : le «Moulin Rouge», les rappeuses avec les enfants du cours de danse de la MPT, l'orchestre de jazz et, comme chaque année, le petit train des Amis du Vieux Seloncourt. Nouveauté cette année, la présence des majorettes d'Audincourt mais aussi des «Vijoli», un groupe d'échassiers suisses particulièrement actifs avec le public massé au bord de la route...

C'est dans cette joyeuse ambiance et sous une pluie de confettis que le cortège a ainsi défilé au Centre-Ville, la fête se poursuivant sur la Place Croizat par l'embrasement du Bonhomme Carnaval puis par un goûter pour les enfants à la Salle polyvalente.



Un Erbaton triomphe à Seloncourt

Disputé le 22 mars, le Prix Cycliste de Seloncourt, organisé par le Comité de Coordination et le CCINO, a créé une belle animation dans la Ville. Malgré un temps mitigé et une bise plutôt fraîche, plus de 70 coureurs ont pris part à la course-vedette, sur un circuit d'un peu moins de deux kilomètres. L'épreuve a été remportée par l'Erbaton Nicolas Boisson qui a bouclé les quarante tours (77,6 km) en 1h55'.

A noter qu'en guise de «hors d'œuvre», le public a pu assister à la course des minimes puis à celle des cadets.



Un virage difficile à négocier du côté de chez Zindel...

Les femmes de la Mairie à l'honneur

Comme chaque année, les «femmes de la Mairie», élues et membres du personnel, ont été mises à l'honneur à l'occasion de la Journée de la Femme. En l'absence du Maire Irène Tharin, c'est Daniel Buchwalder, 1^{er} Adjoint, et Françoise Paicheur, Adjointe chargée des Affaires sociales, qui ont pris la parole. M. Buchwalder a notamment félicité et remercié élues et personnels, mais également les bénévoles de la Banque Alimentaire et les dames du Réseau de Solidarité. Quant à Mme Paicheur, elle a évoqué les actions du CCAS. Les conversations se sont poursuivies autour d'un solide petit-déjeuner.



Les «femmes de la Mairie» à l'honneur le temps d'un petit-déjeuner.

Consultation publique sur l'eau

Jusqu'au **18 juin 2015**, se déroule dans toute la France une consultation publique sur l'eau. Elle porte sur trois volets : **la poursuite de la reconquête de la qualité des eaux sur le bassin Rhône-Méditerranée, la gestion des inondations ainsi que la stratégie pour un bon état du milieu marin.**

Chacun peut s'exprimer et faire des propositions d'actions pour l'eau. L'adaptation au changement climatique impose-t-elle plus d'économies d'eau ou un nouveau partage ?

Est-il urgent de lancer un nouvel effort de réduction des toxiques dans l'eau, pesticides ou médicaments ? Faut-il être plus sévère sur l'urbanisation dans les zones inondables ? Est-il urgent de stopper la disparition des zones humides ?

Cette consultation servira aux autorités publiques à ajuster les plans de gestion dont la France est en train de se doter pour les 6 ans à venir pour mettre en œuvre trois directives européennes capitales : la directive cadre sur l'eau de 2000, la directive inondations de 2007 et la directive cadre de stratégie pour le milieu marin de 2008.

Enquête accessible par ce lien :

http://www.sauvonsleau.fr/jcms/jv_8415/bassin-rhone-mediterranee

Collecte des déchets infectieux

En collaboration avec l'éco-organisme DASTRI, agréé par les pouvoirs publics, Pays de Montbéliard Agglomération met à disposition un dispositif de collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI). La population du Pays de Montbéliard est concernée puisque, comme partout ailleurs, des patients s'administrent un traitement médical et/ou réalisent de l'auto-surveillance sans l'intervention d'un professionnel de santé. DASTRI prend en charge l'obligation réglementaire des producteurs de médicaments et de dispositifs médicaux de mettre en place et de financer la reprise des produits mis sur le marché une fois arrivés en fin de vie. Cette obligation ne concerne que les produits piquants, coupants et tranchants.

Pour PMA, la liste des points de collecte DASRI est consultable sur le lien suivant : http://www.agglo-montbeliard.fr/uploads/tx_dklibddatomes/Points-Collecte-PMA-DASRI.pdf

Notons que la pharmacie Falay, 119 rue du Général Leclerc à Seloncourt, fait partie de ces points de collecte.

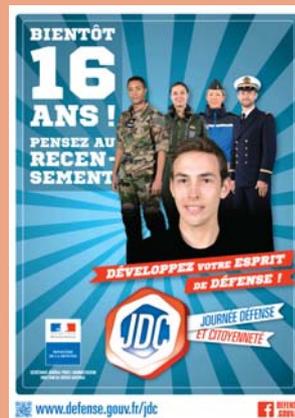
EN BREF

Collecte cancer

La collecte 2014 au profit de la Ligue contre le cancer a permis de recueillir la somme de **24.047 €** (une somme en augmentation de plus de 1.000 € par rapport à 2013). Un grand merci pour le soutien actif et généreux des donateurs et félicitations pour la fidèle implication des délégués. Cette équipe, toujours mobilisée, motivée et solidaire, accueillera avec plaisir toutes les personnes désirant la rejoindre afin d'intervenir dans les quartiers non collectés.

16 ans : recensement

Les jeunes, garçons et filles, atteignant l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser afin d'être enregistrés en vue de leur convocation à la Journée Défense et Citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Pour vous faire recenser, il vous suffit de vous rendre à la **Mairie de votre domicile**, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Renseignements et contacts :

Centre du Service National de Besançon

Tél. : 03.81.87.18.81 - www.defense.gouv.fr/jdc

AGENDA

(avril / mai / juin)

- 4 et 25 avril Master Class (Centre Culturel)
- 11 avril Théâtre : Le Gang des Seniors (Centre Culturel)
- 16 avril Apéro Média-Doo (Médiathèque)
- 17 avril Projection de documentaire (Médiathèque)
- 18 avril Concert Voce d'Italia/Chorège/Guitare Passion (Salle Polyvalente)
- 19 avril Concert Ensemble instrumental de Seloncourt et Quintette vocal de Porrentruy (Centre Culturel)
- 24 avril Défilé de mode (Salle Polyvalente)
- 8, 9 et 10 mai Loto du Comité de Jumelage (Salle Polyvalente)
- 9 mai Marché aux Fleurs (Parc de la Panse)
- 9 mai Bourse aux livres MPT (Centre Culturel)
- du 24 au 31 mai : Expo peinture Daniel Coulon (Vieille Eglise)
- 30 mai L'Atelier d'Alice : les tresses (Médiathèque)
- 6 et 7 juin Journées Astronomie seloncourtoises (Salle Polyvalente)
- 12 juin Concert orgue et cor (Temple)
- 13 juin Concert Stéphane Balanche (Centre Culturel)
- 20 juin Contest (Parc de la Panse)
- 20 juin Fête de la Musique (Parc de la Panse)
- 27 et 28 juin Loto supporters Football-Club (Salle Polyvalente)

Pour connaître le détail de certaines manifestations, notamment les concerts et les expositions, se reporter au Guide Culturel diffusé avec ce numéro.